

## DÉLIBÉRATION N° 21/328

Séance du mardi 30 novembre 2021

### **Approbation de la cession à titre gratuit de l'exposition *Bon appétit* au centre de culture scientifique, technique et industrielle du grand Alès, dit « Eureka'Alès »**

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

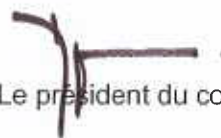
**Vu** le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, monsieur Bruno Maquart,

**Vu** les dispositions de l'article L. 3212-2 du code général de la propriété des personnes publiques,

**Vu** le rapport de présentation et le projet de convention annexé,

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve la cession à titre gratuit des biens constitutifs de l'exposition *Bon appétit* au centre de culture scientifique, technique et industrielle du grand Alès, dit « Eureka'Alès ».**

Fait à Paris, le 30 novembre 2021



Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart